

20 Provinces

Ngounié/Mandji/Distribution d'eau

La nouvelle station de pompage d'eau potable mise en service

Félicien NDONGO

Mandji/Gabon

C'est le ministre d'Etat en charge de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Guy-Bertrand Mapangou, qui a appuyé sur le bouton prévu à cet effet et ouvert la vanne, en présence du directeur général de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), M. Antoine Boo.



Photo : Félicien Ndongo

Les forages sont protégés, à l'instar de celui-ci.



Photo : Félicien Ndongo

Visite du forage par les autorités, dont le ministre d'Etat Guy Bertrand Mapangou (2e à d).

LA nouvelle station de pompage, construite sur fonds propres par la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), a été livrée aux consommateurs manoïses, le vendredi 6 décembre dernier. La mise en service de cette infrastructure de base a été officiellement faite par le ministre d'Etat Guy Bertrand Mapangou, en charge de l'Energie et des Ressources hydrauliques, qui a appuyé sur le bouton et ouvert la vanne. C'était en présence de M. Antoine Boo, directeur général de la SEEG, ainsi que des autorités politiques et administratives locales.



Photo : Félicien Ndongo

L'eau potable coule désormais à Mandji.



Photo : Félicien Ndongo

Séance de dégustation du liquide extrait d'un forage.

Il faut dire que cette nouvelle station de pompage d'eau compte trois forages, qui descendent jusqu'à 100 m de profondeur chacun. Ce qui permet, d'après le pa-

tron de la SEEG, de capter une eau de bonne qualité. Ces puits sont équipés d'une pompe immergée qui refoule l'eau à partir d'un tuyau. Le liquide arrive ensuite au site de la station de traitement située au siège

local de la SEEG de Mandji, où elle est stockée dans une installation.

Ainsi, après le traitement effectué à partir d'une injection au chlore au laboratoire, l'eau est redistribuée à travers la ville et

dans tous les ménages, à partir d'un réservoir entièrement rénové, et intégré à des travaux ayant coûté plus de 500 millions de francs.

En mettant en service cette station, réalisée au bout de 5 mois environ de travaux, le

ministre d'Etat Guy-Bertrand Mapangou a indiqué que c'est la suite de l'œuvre engagée depuis plusieurs mois par le gouvernement. Celle-ci consiste, a-t-il dit, à doter les zones rurales du pays des minima sociaux en

termes d'eau potable et d'électricité, en partenariat avec la SEEG.

Mandji qui, dans un passé récent, produisait 15 m3, est donc passé du simple au triple, soit environ 60 m3 d'eau, correspondant à 10 000 habitants, alors que la commune ne compte, à ce jour, que 6 000 âmes. C'est donc une marge assez large devant permettre aux Manoïses d'avoir une eau en grande quantité, mais également de bonne qualité.

Pendant la dégustation du précieux liquide, le membre du gouvernement, le directeur général de la SEEG et l'ensemble des autorités ont apprécié ces performances.

« L'eau potable est donc un élément essentiel pour la vie des populations. Nous avons fait un test en goûtant cette eau qui, d'ailleurs, est limpide et potable. Aujourd'hui, nous sommes heureux, avec notre partenaire, d'avoir abouti au projet qui rendra les populations de Mandji heureuses », a estimé le ministre Mapangou. Outre cet investissement, reste à régler les problèmes de tuyauterie à travers le réseau de la ville, du fait de la défectuosité de certaines installations. Séance tenante, certains points noirs ont d'ailleurs été identifiés par la délégation et les agents de la SEEG.

Ogooué-Maritime/Gamba/Lutte anti-braconnage

Les techniques d'inventaires des grands mammifères en question

JM

Gamba/Gabon

LE Conseil départemental de Ndougou a prêté dernièrement son cadre à un atelier de formation de 39 stagiaires aux techniques d'inventaires des grands mammifères. Cette formation était axée sur les fondamentaux d'inventaires de la faune à partir du dispositif d'échantillonnage, de la collecte de données, du protocole standard de l'ANPN (Agence nationale des parcs nationaux) pour la collecte des données sur les carcasses d'éléphants et les techniques de prélèvement d'échantillons génétiques d'éléphants et de grands singes.

Ces assises étaient animées par un panel d'experts : Stéphane Le Duc Yeno, Brave Sévère Nzamba et Anselme Mounguengui du WWF ; Angélique Todd, Mireille Johnson, Tobi Elie et Landy Tchignoumba de l'institution Smithsonian, et Stéphanie Bourgeois de l'ANPN. La formation a été scindée en deux phases : une partie théorique tenue au Conseil départemental et une autre, pratique celle-là, sur le terrain, en forêt.

Pour le coordinateur du Programme WWF/Gamba, Pierre Brice Maganga, la formation avait pour but de réaliser un inventaire de grands



Photo : J.M.

La cartographie de la zone d'étude.



Photo : J.M.

Des stagiaires sur le terrain pour la topographie.



Photo : J.M.

Relevé de terrain avec GPS.



Photo : J.M.

Collecte des crottes d'éléphants pour analyses.

mammifères sur toute l'étendue du complexe d'aires protégées de Gamba (CAPG), qui couvre une surface de 14 263 km2. Ce complexe comprend les parcs nationaux de Loango et Moukalaba-Doudou, ainsi que leurs zones tampons et un couloir industriel entre les deux parcs.

Par conséquent, cette formation est un processus qui s'inscrit dans la mise en œuvre de l'étude de suivi écologique. Elle va permettre d'évaluer l'abondance et la distribution des grands et moyens mammifères dans le CAPG, pour aider les gestionnaires des aires protégées,

des permis forestiers et pétroliers concernés d'adapter leurs interventions, leur politique et stratégie de protection de l'environnement, notamment dans le cadre de la mise en place et du suivi des plans de gestion environnementaux et sociétaux. Mais encore, cette formation

tenait à définir de nouveaux objectifs de conservation pour la zone. Il s'agit, par exemple, de décrire la densité et les distributions ponctuelles des populations d'éléphants, des grands singes et d'autres mammifères grands, ainsi que les moyens à déployer dans le

CAPG.

En outre, il était question de décrire la distribution des activités humaines illégales dans ce complexe, de générer une ligne de base des densités et abondances qui permettrait de détecter des changements substantiels des populations de mammifères cibles, si l'étude est répliquée dans le futur.

Par ailleurs, cette formation s'inscrivait dans le cadre du Programme de lutte anti-braconnage (Prolab) regroupant le gouvernement, la Compagnie des bois du Gabon (CBG), l'ONG WWF-Gabon, les entreprises pétrolières : Addax, Maurel & Prom, Perenco et Total Gabon.

En effet, le Prolab est un Partenariat public-privé (PPP) dont le principal objectif est de protéger et gérer durablement le patrimoine faunique dans les limites de la concession de la CBG. Trois types d'activités sont inscrites dans la convention : l'information, l'éducation et la sensibilisation des employés de la CBG, y compris ceux des entreprises partenaires, des communautés riveraines et des écoliers ; la surveillance à travers la mise en place d'une unité de lutte anti-braconnage autonome ; les études quinquennales d'inventaire de grands mammifères qui seront inaugurées par la campagne de 2017.